Commission Consultative de l'Environnement



Lundi 6 mars 2023





SUIVI DES PLAINTES PAR L'EXPLOITANT



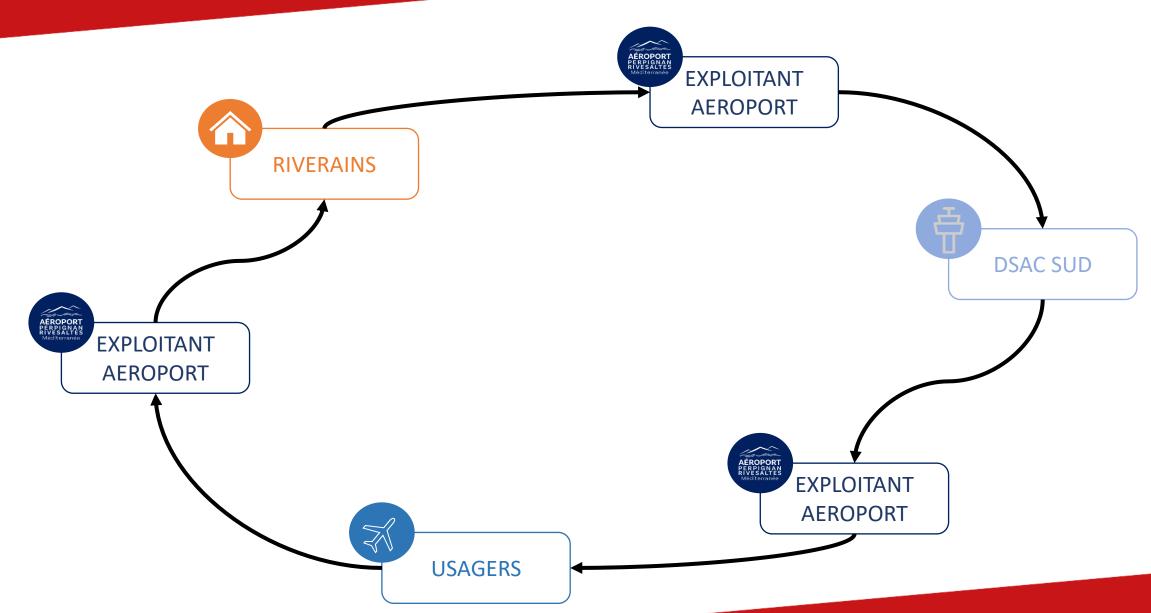


LE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS DE RIVERAINS

- ✓ Le site de l'aéroport propose un formulaire de contact intitulé RECLAMATIONS
- ✓ Chaque demande est traitée individuellement et fait l'objet de recherches en collaboration avec la DSAC Sud.
- ✓ Une réponse personnalisée est apportée dans un délai d'1 semaine à 15 jours pour les demandes nécessitant une recherche approfondie.
- ✓ En cas de manquement aux engagements de la charte les usagers de la plateforme sont avisés et sensibilisent leurs équipes.
- ✓ Un suivi annuel sectorisé est mis en place par la responsable Qualité Environnement









BILAN RECLAMATIONS 2021

- > PEYRESTORTES : 3 plaintes de 1 particulier
- > ESPIRA : 4 plaintes de 1 collectif
- > RIVESALTES : 4 plaintes de 1 association et de 1 collectif
- > PIA : 4 plaintes de 1 particulier
- > PERPIGNAN: 1 plainte de 1 association
- > SAINT ESTEVES : 3 plaintes de 1 particulier

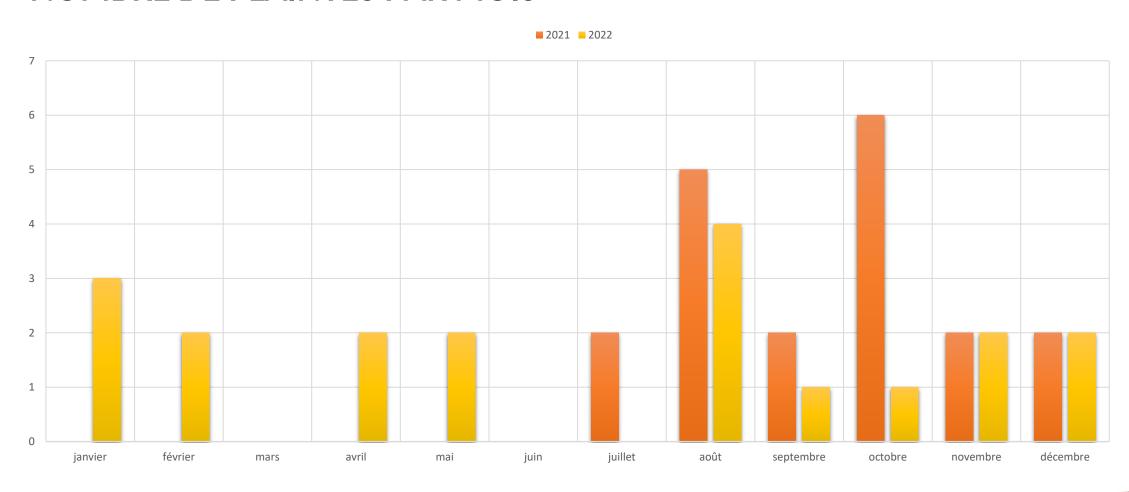


BILAN RECLAMATIONS 2022

- > PEYRESTORTES : 11 plaintes de 1 particulier
- > ESPIRA : 1 plainte de 1 collectif
- > SAINT FELIU : 3 plaintes de 2 particuliers
- ➤ PERPIGNAN : 2 plaintes de 1 particulier
- > RIVESALTES : 1 plainte de 1 collectif

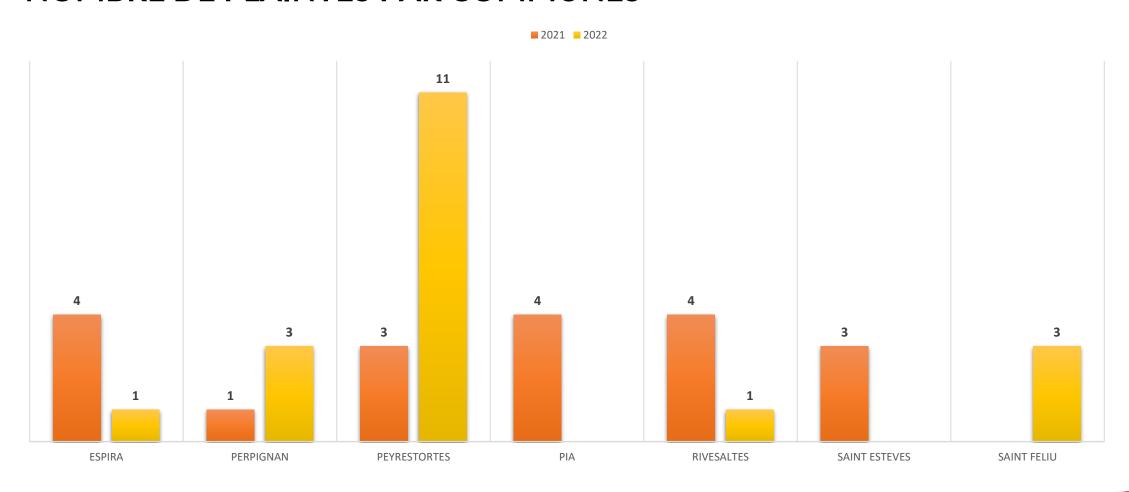


NOMBRE DE PLAINTES PAR MOIS





NOMBRE DE PLAINTES PAR COMMUNES



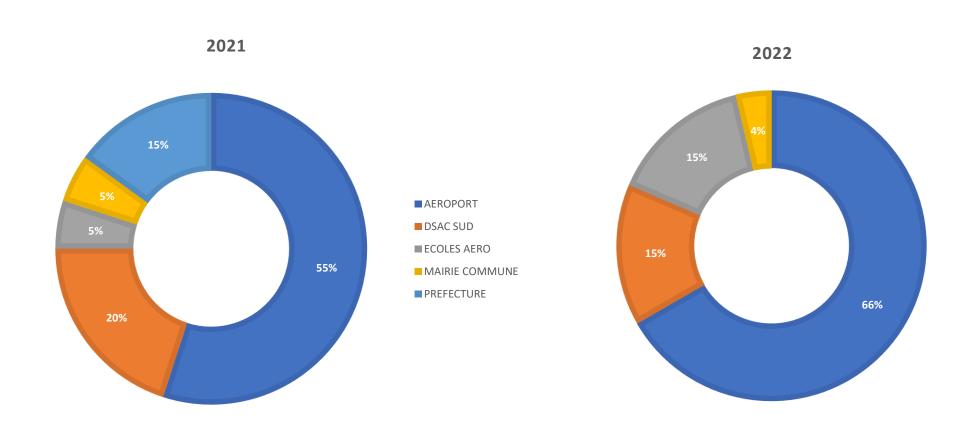


NOMBRE DE PLAINTES / MOUVEMENTS AVIATION LEGERE





RECEPTION DES PLAINTES





BILAN PLAINTES 2021 VS 2022

- ✓ Le nombre de plaintes est constant : 19 pour 2021, 18 pour 2022
- ✓ Le mois d'août est particulièrement impacté en nombre de plaintes
- ✓ Les demandes peuvent être reçues par les mairies des communes, il faudrait étudier une communication transverse avec l'exploitant d'aérodrome
- ✓ Concernant les communes on peut relever que :

Pia: 0 plainte en 2022

Peyrestortes : 11 plaintes en 2022 émanant du même plaignant



SUIVI DU
RESPECT DES
ZONES
CERCLEES BLEU
PAR DSAC Sud





SUIVI RESPECT ZONES CERCLEES

Le suivi du respect des zones cerclées, mis en place d'un commun accord avec les **usagers** de la plate-forme Perpignanaise en 2021, est réalisé conjointement par l'**Exploitant** et la **DSAC Sud**

Ne sont pas concernés, les vols de :

- La sécurité civile
- La Défense
- La sécurité incendie
- Le SAMU



LA CARTE VAC



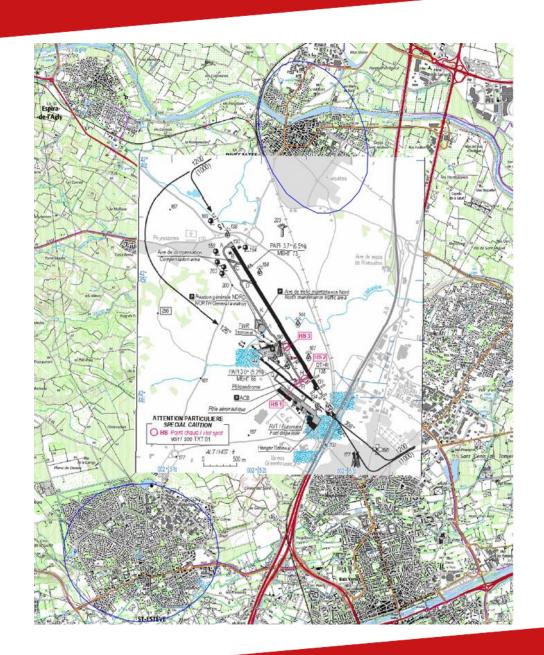


ZONES CERCLEES BLEU

La zone de Rivesaltes est plus survolée que celle de Saint-Estève

Les week-end, les zones sont globalement respectées :

20% de survols contre 80% en semaine





BILAN RESPECT ZONES CERCLEES

- Les écoles et les aéro-clubs basés respectent assez bien ces zones.
- Des écarts plus importants sont constatés essentiellement avec des pilotes d'autres aérodromes.
- Un travail est engagé par l'exploitant en vue de trouver un process visant à informer tout pilote extérieur.
- La DSAC Sud s'engage à contacter les aéro-clubs concernés afin de les sensibiliser aux problématiques environnementales de l'aérodrome de Perpignan-Rivesaltes.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION